

Mobilité : qui veut travailler loin a besoin de structures

Berlin est une ville à la mode. Elle attire de nombreux artistes, qui y trouvent une communauté ouverte à l'international ainsi qu'un coût de la vie peu élevé. Pas étonnant, dès lors, qu'on s'y montre particulièrement sensible aux questions de mobilité internationale. Le projet « touring artists », financé par le ministère allemand de la Culture et des Médias, offre un modèle de partenariat public-privé qu'il serait utile d'adapter chez nous.

Un des objectifs de la stratégie de croissance de l'Union Européenne ¹ est de renforcer la mobilité transnationale des travailleurs. En effet, développer son projet professionnel hors de ses frontières ouvre l'accès à de nouvelles opportunités, permet de nouer de nouveaux contacts, ou encore de développer ses compétences. Faciliter la mobilité, c'est donc offrir aux travailleurs des possibilités supplémentaires de trouver de l'emploi. L'enjeu est particulièrement important pour ces travailleurs autonomes que sont les artistes et, plus généralement, les professionnels de la création, pour qui une prestation à l'étranger représente également une manière d'élargir son audience.

Toutefois, des projets transnationaux sont bien souvent compliqués à mettre en œuvre : ils confrontent les porteurs de projets à des obstacles administratifs tels que, par exemple, la double imposition. Ces obstacles résultent notamment d'un manque d'harmonisation des dispositions réglementaires et des pratiques au sein de l'UE : faute d'information claire en la matière, ils se traduisent en des coûts supplémentaires, qu'ils soient réels (financiers) ou potentiels (perçus comme des risques).

DES QUESTIONS COMPLEXES

L'information utile aux personnes qui veulent travailler hors de leurs frontières est souvent complexe et difficilement accessible : cela tient sans doute à la fois au fait que les questions à l'origine du besoin en information ne sont pas toujours clairement formulées et que les réponses auxdites questions touchent à une multitude de facteurs et de dimensions. En effet, un projet transnational est généralement défini par une série de paramètres qui incluent la nature-même de ce projet, le pays d'origine et d'arrivée, le(s) statut(s) des personnes impliquées et ainsi de suite.

Grâce à sa présence dans neuf pays européens ², SMart a pu constater à quel point cela peut être difficile de changer de pays pour travailler. Il lui a paru nécessaire de faciliter la mobilité des travailleurs autonomes et, à cet effet, de partager et de structurer, à un niveau européen, les informations utiles à la mise en œuvre de projets transnationaux. Au sein du réseau SMart, le bureau berlinois a pris les rênes de cette initiative. Berlin est une ville qui compte beaucoup de professionnels de la création et de travailleurs autonomes de toutes nationalités et le thème de la mobilité y est central. Ainsi, depuis octobre 2014, SMart Berlin offre un service de conseil pour des artistes résidant en Allemagne qui veulent aller à l'étranger et des artistes étrangers qui veulent venir en Allemagne. Ce helpdesk est un volet du projet « touring artists» ³, une plateforme d'information

¹ Commission européenne, [Europe 2020](#),

² Pour rappel : France, Espagne, Italie, Allemagne, Hongrie, Pays-Bas, Autriche, Suède. Cf. <http://smart-eu.org/>)

³ IGBK et ITI, [touring artists](#),

financée par le Ministère de la Culture et des Médias allemand, qui, suite à des initiatives lancées par la Commission Européenne⁴, a été initiée par l'institut de théâtre *Internationale Theaterinstitut (ITI) – Zentrum Deutschland*⁵ et l'association des arts visuels *Internationale Gesellschaft der Bildenden Künste (IGBK)*⁶.

Nous avons discuté de ce projet et du sujet de la mobilité des artistes avec Alicja Adamczyk, conseillère SMart au helpdesk de « touring artists ».

UNE PLATEFORME D'INFORMATION

A la base du helpdesk tenu par SMart se trouve une plateforme d'information, touring-artists.info. Que trouve-t-on comme informations sur ce site et à quels besoins répond-il?

Le site, en ligne depuis début 2013, a été développé par ITI et IGBK, en étroite coopération avec le Délégué du Gouvernement fédéral pour la culture et les médias, qui est à l'origine de ce projet. Le site offre des informations utiles aux professionnels de la création qui ont l'ambition de développer un projet transnational. On y retrouve des explications concernant les bases juridiques et les procédures administratives en Allemagne, qui sont pertinentes pour des professionnels de la création étrangers qui travaillent de façon temporaire dans ce pays, ainsi que pour des résidents allemands temporairement actifs à l'étranger. Plusieurs sujets y sont traités, depuis le permis de travail et de séjour jusqu'à la sécurité sociale, en passant par la fiscalité et les droits d'auteur. Enfin, on y retrouve une banque de données d'opportunités de financement pour des projets de mobilité ainsi qu'un forum permettant les échanges informels entre artistes, professionnels de la création et conseillers. Les discussions sur le forum sont accessibles à tous. Pour y interagir, il est toutefois nécessaire de s'inscrire. Le tout est disponible en anglais et en allemand. Avec plus de dix mille visites mensuelles, le site répond clairement à une demande du secteur. Cependant, les réactions des utilisateurs ont bien vite fait émerger un besoin supplémentaire, à savoir de l'information dynamique et personnalisée.

Et c'est à ce moment-là que SMart a rejoint le projet ? Quel est son rôle dans ce partenariat ?

Oui, c'est ça. Il s'est avéré que l'information fournie sur la plateforme constituait une bonne base de départ, mais qu'elle n'était pas toujours suffisante et nécessitait d'être adaptée aux cas particuliers. Ainsi, l'idée d'un service de conseil – le helpdesk – qui examinerait ces questions individuelles avec les personnes concernées a pris forme. Il faut aussi noter que le contenu du site, bien qu'applicable à la majorité des secteurs artistiques, cible essentiellement les secteurs des partenaires initiateurs, à savoir ceux du théâtre et des arts visuels. L'expertise de SMart, qui inclut aussi d'autres secteurs tels que la musique et les arts plastiques, constitue donc une offre complémentaire.

Les sujets traités dans le cadre du helpdesk doivent être pointus et propres à chaque cas. Comment trouvez-vous des réponses à toutes ces questions ?

Les informations reprises sur le site touring artists sont régulièrement mises à jour, en collaboration avec les instances publiques de référence : c'est la base fondamentale de notre service de conseil et de proximité avec les personnes qui viennent nous poser des questions auxquelles ils n'ont

⁴ Voir : Commission européenne, [Mobilité des artistes et des professionnels de la culture](#), consulté le 3.11.2015.

⁵ <http://www.iti-germany.de/index.php?id=home>

⁶ <http://www.igbk.de/>

pas trouvé de réponse sur le portail. Certaines problématiques plus complexes nécessitent une expertise supplémentaire : c'est pourquoi nous collaborons avec des juristes ou des experts en conseil fiscal (SMart bénéficie ainsi d'une « Hotline Impôts »).

En outre, au fur et à mesure du traitement des questions posées au helpdesk, SMart élabore des études de cas basées sur les informations récoltées lors des consultations. Celles-ci sont ensuite publiées sur le portail d'information et rendues ainsi accessibles à la collectivité. Cette approche permet, là où c'est possible, une standardisation du traitement des questions récurrentes et une concentration de l'expertise sur des cas nouveaux. Les contributions servant de base à l'élaboration des études de cas sont bien entendu rendues anonymes, dans le respect de la vie privée et la protection des données personnelles.

Sur base de votre expérience de plus d'un an maintenant, est-il possible de faire une typologie des demandes que vous recevez ?

Berlin est une ville qui attire beaucoup d'artistes et professionnels de la création. Chacun a ses propres aspirations, ses projets, ses façons de travailler et ses questionnements concernant la mobilité internationale. Il serait réducteur de réduire cette diversité à quelques caractéristiques générales. Cependant, on observe des creusets au sein desquels finissent par se recueillir plus de questions que d'autres : c'est le cas des questions qui ont trait au visa et au séjour à l'étranger, au transport d'œuvres et aux réglementations douanières, aux impôts, aux modalités concernant la sécurité sociale, les assurances et les droits d'auteur. Cette complexité fiscale et administrative peut avoir un effet submergeant pour certaines personnes : notre service de conseil essaie de leur donner une vision claire qui, du coup, leur fait paraître leur problème plus simple, et les rend mieux à même de prendre les décisions en toute connaissance de cause.

Quel bilan tirez-vous, un an après le démarrage du service ?

Le *helpdesk* nous permet de traiter et de transmettre des informations au sujet de la mobilité aux professionnels du secteur. Ces derniers profitent de notre savoir et de notre expertise et peuvent ainsi mieux évaluer les risques et les défis liés à la mobilité transfrontalière. Par ailleurs, notre service aboutit à l'élaboration d'une standardisation du traitement de l'information concernant la mobilité internationale, un sujet qui est par nature en mouvement perpétuel et donc difficile à généraliser.

Le plus grand défi est d'organiser et de stocker toutes ces informations que nous collectons, les réponses que nous formulons parfois au bout de recherches fouillées. Nous avons développé des procédures internes qui nous permettent de préserver les savoirs que nous accumulons au fil du temps grâce aux sollicitations que nous recevons des utilisateurs. Avec nos partenaires européens du réseau SMart aussi, nous essayons d'améliorer l'échange d'informations au sujet de la mobilité, pour à terme pouvoir gérer des projets transnationaux. Nous sommes actuellement en train de tester des moyens de communication et d'archivage durables et adaptés, pour assurer un traitement rapide et efficace de l'information que nous traitons, mais notre expérience nous montre qu'il est primordial de développer des partenariats stratégiques avec des autorités nationales si l'on veut assurer le transfert d'informations fiables et correctes. Effectivement, ce qu'il nous manque c'est un accès rapide à des informations issues d'instances publiques étrangères. Le développement de partenariats similaires dans d'autres pays européens et d'une mise en commun au niveau européen des savoirs collectés ainsi nous permettrait d'améliorer encore notre service de conseil.

⁷ "PRACTICS : A Pilot Project for Cultural Mobility", Final report, Ed. par Richard Polacek, novembre 2011,

UNE EXPÉRIENCE À TRANSPOSER EN BELGIQUE ET AILLEURS

Une mise en commun d'informations sur la mobilité fait partie des priorités du réseau SMart, qui a entamé le développement d'un système d'information sur la mobilité d'artistes en Europe (EMIS – European Mobility Information Service). Ce travail vise dans un premier temps à mettre en place un « container » qui puisse accueillir et structurer la matière et les contenus liés à la mobilité internationale pour ensuite espérer fournir des conseils « sur mesure ». Une telle initiative nécessite cependant un soutien des autorités nationales, qui devraient agir en tant que fournisseurs d'informations mises à jour, validées et complètes au sujet des lois et réglementations concernées.

Entre 2008 et 2011, le Kunstenloket (Guichet des arts), organisme flamand qui fournit des informations et des conseils sur les aspects administratifs et juridiques de l'activité artistique, a fait partie du projet pilote PRACTICS, cofinancé par la Commission européenne, qui visait à développer des points d'information mobilité à l'attention des professionnels de la création souhaitant développer leurs projets au niveau international. Les partenaires du projet, issus de quatre pays européens différents, ont épinglé une série de bonnes pratiques à mettre en œuvre dans le cadre de la transmission d'information concernant la mobilité transnationale. Ils ont mis en avant la nécessité de développer des partenariats stratégiques entre des autorités nationales et des organisations professionnelles ancrées dans le secteur. Serait-il envisageable de développer un tel service en Belgique ? Pour la partie francophone du pays, Wallonie-Bruxelles International a développé des aides à la mobilité pour les créateurs, en particulier via le programme Artichok qui « soutient la mobilité des jeunes artistes à travers une aide financière pour les aider à participer à des festivals auxquels ils ont été invités, à des formations, missions exploratoires ou créations à l'étranger ou à accueillir des artistes étrangers en Fédération Wallonie-Bruxelles ». Mais, à notre connaissance, il n'existe pas en son sein de service d'information spécifique.

« Touring artists » a bénéficié des leçons apprises dans le cadre de projets précédents et a mis sur pied une collaboration privé-public qui assure une mise à disposition d'informations fiables, régulièrement mises à jour et permet aux organisations professionnelles d'offrir un service gratuit à leur public. Sur base de cette expérience, il serait intéressant de réfléchir à une application durable de ce modèle en Belgique et de faire ainsi un pas vers la création d'un véritable réseau d'information européen sur la mobilité.

MARIE REITER

Chargée de projet - SMart

Novembre 2015

SOURCES ET RESSOURCES

Commission européenne, *Europe 2020* (consulté le 3.11.2015).

Commission européenne, *Mobilité des artistes et des professionnels de la culture* (consulté le 3.11.2015).

Kunstenloket, *Werken in het buitenland of met buitenlandse opdrachtgevers*

PRACTICS et On the Move, *Guide des opportunités de financement pour la mobilité internationale des artistes et des professionnels de la culture en Europe*, septembre 2011 (consulté le 2.11.2015).

Richard Polacek (Ed.), « PRACTICS : A Pilot Project for Cultural Mobility », Final report, novembre 2011.

SMart, *European Mobility Information System (EMIS)*
(consulté le 14.12.2015).

Touring artists – das Informationsportal für international mobile Künstlerinnen und Künstler

Wallonie-Bruxelles International, Jeunes artistes : « *Obtenez un soutien pour vos projets de mobilité internationale* » (BIJ)